



## Informations de la Municipalité

### Vœux de la Municipalité

Malgré une situation sanitaire compliquée, nous espérons que cette période de fêtes vous aura malgré tout permis de passer des moments chaleureux avec vos plus proches parents et amis. La vulnérabilité des plus fragiles et l'isolement de certains sont préoccupants ; le soutien de tous est primordial : un sourire (même avec les yeux !) et quelques paroles bienveillantes sont à même d'apporter de la légèreté et du réconfort.

Dans ce contexte particulier, la Municipalité a su faire preuve d'inventivité, de cohésion, d'adaptation et de résilience. Elle poursuivra ses efforts pour vous informer, en diversifiant les moyens de communication et en encourageant les initiatives d'utilité publique.

Place maintenant à 2022, une année encore incertaine, mais également pleine d'espoir ; osons rêver de renouveau !

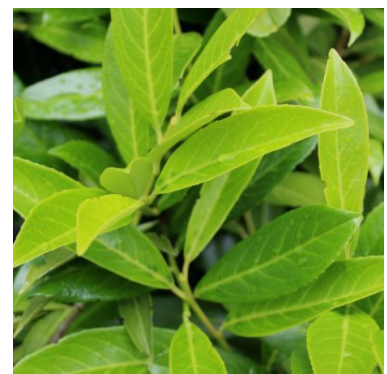
La Municipalité

### Biodiversité - Remplacement des haies de laurèles

La Municipalité a décidé d'adhérer au projet de l'Alliance Vaudoise Pour la Nature (AVPN) qui a pour objectif de supprimer l'espèce invasive laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*), dite laurelle, qui décime nos forêts.

Le projet soutient financièrement l'arrachage de ladite plante et son remplacement par une haie indigène. Seules les haies de laurier-cerise d'au minimum 5 mètres linéaires pourront être remplacées.

Les propriétaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires ou s'annoncer auprès du Greffe municipal jusqu'au 31 janvier 2022 au plus tard.



### Site internet

La Municipalité a le plaisir de vous informer que le nouveau site internet de la commune sera mis en ligne très prochainement. N'hésitez pas à aller le visiter !

## Chenilles processionnaires – Elimination des nids

Nous vous rappelons que tout propriétaire, usufruitier, fermier ou locataire de fonds privés contenant toutes sortes de pins sylvestres ou noirs, des aroles, etc. ainsi que des cèdres, sont tenus d'enlever, dès leur apparition et au plus tard le 15 février de chaque année, les nids de chenilles dites « processionnaires du pin » et de les détruire par le feu.

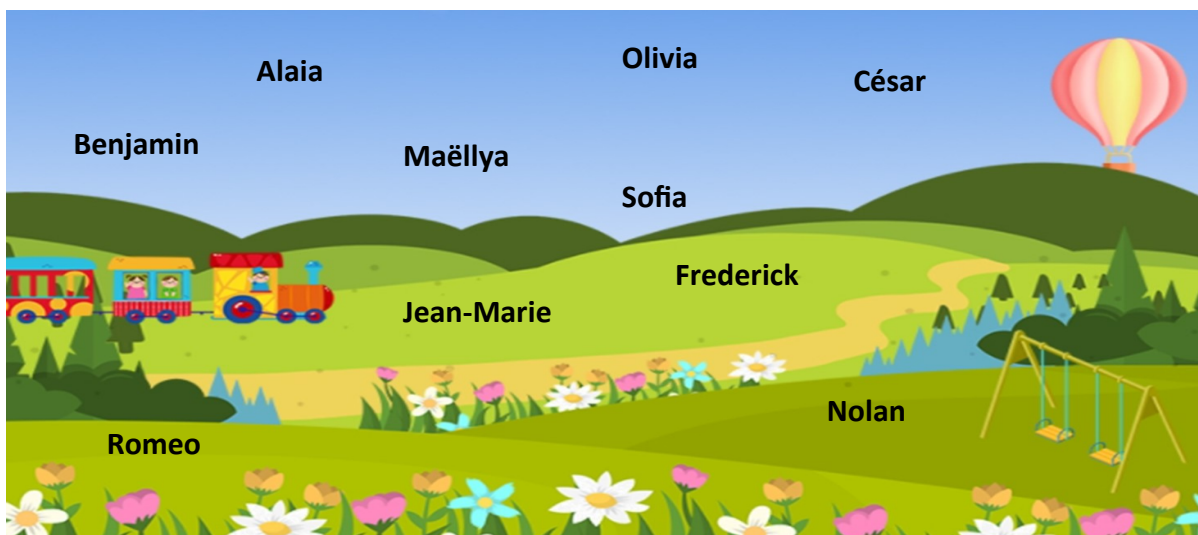
**Cette année encore, la Municipalité a décidé de procéder à l'enlèvement de tous les nids, accessibles depuis les routes communales, et de prendre à sa charge les frais y relatifs.**

## Nouvelles villageoises

### Bienvenue aux enfants nés en 2021

Notre village compte dix enfants nés durant l'année dernière !

La Municipalité félicite chaleureusement les heureux parents et souhaite la cordiale bienvenue à :



### Hommages

Monsieur Eric AGIER, doyen de notre village, s'est éteint le 11 janvier dans sa 105ème année. Les autorités communales saluent une personnalité attachante et haute en couleur qui a notamment porté la culture au niveau national.

Elles adressent à sa famille ses très respectueuses condoléances.

#### **OUVERTURE DU GUICHET COMMUNAL**

Lundi de 7h30 à 10h30  
Mardi de 11h00 à 12h30  
Mercredi de 15h30 à 19h00  
Vendredi de 11h00 à 12h30



#### **COMMUNE DE BUCHILLON Rue Roger de Lessert 10**

1164 Buchillon  
Tél. 021 807 34 50  
greffe@buchillon.ch  
site Web: <http://www.buchillon.ch>